



Compagnie d'Arc de Vernon

Tradition, Initiation, Loisir, Compétition

Le fil d'Ariane N° 34 2015



Août 2015

Archers je vous salue,

La fin des vacances est proche. J'espère que vous vous êtes bien reposés et que vous êtes d'attaque pour une nouvelle saison sportive.

Comme tous les ans la rentrée va être menée tambour battant. Cela commence avec la reprise de l'EMS dès le premier septembre.

Le reste suivra avec :

- ✚ Assemblée générale le 06 septembre suivi du tir aux assiettes
- ✚ Vernon sport on t'aime le 13 septembre Besoin de deux ou trois personnes
- ✚ Animation chamboule tout à Port Mort le 13 septembre. Besoin d'1 ou 2 personnes
- ✚ Reprise des inscriptions en même temps

Le tir aux assiettes se pratique, traditionnellement, lors du Bouquet Provincial.

Lors du Bouquet de Provins nous avons acheté 2 assiettes qui seront mises en jeu l'après-midi après l'AG.

Le principe est simple :

Les archers qui désirent participer se regroupent en peloton. Chacun mise (en fonction du nombre d'archers présents), entre 1 et 3 Euros.

C'est un tir à la plus belle flèche. Le vainqueur repart avec l'assiette.

Nombre de flèches à tirer à définir sur place.

Comme il y a deux assiettes, il peut y avoir deux distances de tir. Une à cinquante mètres et une plus près en fonction des archers désirant participer (entre 20 et 30 m)

Si pas d'archers ou trop peu d'archers pour 20 ou 30 m l'assiette sera mise en jeu à 50 m.

Donc n'oubliez pas votre petite monnaie pour participer.

Entre la fin de l'ag et le tir, pique-nique sur place (chacun apporte le sien).

Au plaisir de vous revoir

DR

Coupure.

Il y a coupure sportive et coupure avec le sens de raccourcissement.

C'est ce qui est arrivé à deux marronniers, bien malades, du jardin d'arc. Les sces techniques de la CAPE ont donc raccourci cet été (ou fait raccourcir) ces deux arbres.

Le reste (les troncs) suivra sûrement.

Photos d'alex'sandrine.



Voie 1 sur butte d'attaque



Voie 2 vers butte maitresse

Tir du Bouquet Provincial

Déplacement de nos archers à Provins pour le tir du Bouquet.



La Revue Fédérale

Disponible sous réserve d'abonnement lors de votre inscription la revue fédérale parle beaucoup de compétitions, un petit peu de traditions, un petit peu de technique, un peu de la vie fédérale.

Le dernier numéro vient de paraître.

Voici ce que j'en retiens.

- a) 11 ans c'est l'âge auquel les jeunes archers de niveau international ont commencé le tir à l'arc (cadets et juniors).
- b) 1001,74 flèches tirées par semaine par ces mêmes jeunes archers en classique
- c) 768,74 flèches tirées par semaine par ces mêmes jeunes archers en poulies (feignants)
- d) Lors de l'animation Tir à l'arc au féminin patronnée par la FFTA, le stand installé à Colmar a reçu la visite de 646 personnes dont 310 femmes
- e) Le nouveau schéma des formations fédérales entre en vigueur officiellement en septembre 2015
- f) De Sébastien Peineau (Equipe de France poulies) : **Personne n'est imbattable**
- g) Le record psychologique de 600 points a été atteint par Mike Schldesser (poulies) à Nîmes.

Si on ramène tout cela à la Cie cela donne ceci.

Nous avons déterminé l'âge optimum de début de tir à l'arc à la Cie depuis plusieurs années à 11 ans. Donc, les jeunes qui viennent s'inscrire en initiation et qui sont dans cette tranche d'âge sont potentiellement des futurs archers de haut niveau.

Pour être performant il faut s'entraîner et en qualité et en volume. Je ne suis pas certain que nos compétiteurs tirent la moitié de ce que tirent les jeunes archers internationaux.

Donc il vous faut tirer plus de flèches si vous voulez monter un peu plus haut sur les podiums.

L'effectif de la Cie comprend de nombreuses femmes. A nous d'en attirer encore plus.

Sport tout à fait adapté aux femmes, ce sport requiert plus de concentration et de maîtrise de soi que de force physique.

L'opération initiée par la FFTA la saison dernière devrait être renouvelée cette saison vers mars. A nous d'imaginer ce que l'on pourrait organiser. J'attends vos idées.

Nul n'est imbattable et c'est bien 600 le seul seuil qui ne puisse être dépassé à ce jour sont les deux maximes que chaque compétiteur doit avoir en tête avant d'aborder une compétition. Prenez confiance en vous et devenez ce que vous voulez être.

Prochaines inscriptions

Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc en **compétition** vous sera demandé comme tous les ans.

Utilisez le modèle tout fait ci-dessous

Pas de CM = pas d'accès aux pas de tir

Parents n'attendez pas pour inscrire vos jeunes. Dès l'AG passée c'est tout bon.

Certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc en compétition.

Je soussigné(e), Dr

Certifie au terme de mon examen que :

Nom :Prénom.....

ne présente à ce jour aucune contre-indication médicale apparente à la pratique du tir à l'arc en compétition.

Date :

Signature et cachet professionnel



Autorisation parentale d'intervention chirurgicale

Je soussigné, M ; Mme :

Représentant légal de l'enfant :

Autorise, le cas échéant, la pratique d'une intervention chirurgicale sur celui-ci dans le cadre de ses activités liées au tir à l'arc.

A Vernon le :

Signatures des parents obligatoires